

**Cahier Connexion** INNOVATION

Mov'eo s'allie à Erganeo pour soutenir les start-up

DÉTECTION La société d'investissement Erganeo et le pôle de compétitivité Mov'eo vont travailler ensemble pour assurer le développement des start-up dédiées à la mobilité en Île-de-France. *Grégoire Hamon*

Comment aider les toutes jeunes entreprises dédiées aux services de la mobilité à trouver leur marché ? Le 16 juin, le pôle de compétitivité Mov'eo, dédié à la mobilité en Île-de-France et en Normandie, a signé un partenariat avec Erganeo, une société d'investissement spécialisée dans les innovations de rupture afin de « favoriser la réussite des start-up de la mobilité ». Le concept tient de la course de

relais. Erganeo intervient en premier. Cette SATT (société d'accélération du transfert de technologies) profite des contacts étroits qu'elle noue avec de nombreux laboratoires de recherche franciliens pour investir afin de « sécuriser les nouvelles inventions des chercheurs, en amont de leur transfert à un industriel ou de la création de start-up ». Erganeo intervient dans plusieurs secteurs comme la biotech, l'infotech (télécom, objets connectés, big data, IA), ou

l'enertech (énergies nouvelles, chimie, matériaux) et la mobilité. Les projets les plus aboutis relevant de ce dernier domaine vont ensuite être confiés à Mov'eo, dont le rôle consiste à accompagner les jeunes-pousses sur le marché en leur faisant bénéficier de son réseau et de son expertise.

Cinq projets par an

« À travers ce partenariat, Erganeo s'engage à présenter toutes les



Cityscoot fait partie des start-up soutenues par le pôle Mov'eo.

start-up de la mobilité en projet ou déjà créées prioritairement à Mov'eo, dès lors que les technologies et les services développés entrent dans le domaine de la mobilité au sens large », indiquent les deux sociétés. Le pôle de compétitivité sera en effet rétribué en cas de la réussite des start-up dont il aura la charge. Mov'eo devrait suivre cinq start-up par an, identifiées par Erganeo. La première société, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a développé une technologie de communication de proximité, en temps réel et sans connexion réseau, « dont les applications potentielles sont multiples dans le domaine des mobilités ». ■

INNOVATION :: **Cahier Connexion**

4 questions à

Marc Charlet,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PÔLE MOV'EO



« Cette crise risque de peser sur les investissements en innovation et en R&D »

Bus&Car Connexion : Quels sont les principes du partenariat conclu avec Erganeo ?

Marc Charlet : Erganeo est à la recherche de technologies de rupture présentes dans les laboratoires de recherche. Cette société va investir en capital et accompagner les start-up en les aidant à valoriser leurs travaux. Pour passer à l'étape suivante, et accompagner sur le marché les start-up dans le domaine de la mobilité, Erganeo s'est rapprochée de notre pôle de compétitivité. C'est leur première fois que cette entreprise s'associe à un pôle de compétitivité, et pour Mov'eo c'est également une première. Ce partenariat est gagnant-gagnant puisque Mov'eo percevra une partie de la plus-value quand Erganeo revendra ses parts, en cas de succès. Cela nous permet de valoriser notre accompagnement, en transmettant régulièrement le type d'actions que nous avons effectué, avec le coût associé, sachant que ces prestations ne sont pas facturées. Nous prévoyons d'accompagner cinq start-up présentées par Erganeo par an.

BCC : Comment les start-up suivies par Mov'eo ont-elles traversé la crise sanitaire ?

M. C. : La plupart des entreprises ont bénéficié des aides d'État ou des prêts garantis, certaines ayant également mis en place des mesures de chômage partiel. On a assisté à beaucoup de solidarité, avec des start-up qui mettaient leurs moyens à disposition du personnel soignant, comme Cityscoot. D'autres ont profité du confinement pour faire avancer leurs projets de R&D. Nous avons également été mis à contribution pour monter des demandes de financement dans le cadre d'appels d'offres spécifiques proposés par l'Agence Innovation Défense et la Région Île-de-France, pour faire face à la crise de la Covid.

BCC : Cette crise a-t-elle permis aux start-up de mettre en avant certains de leurs produits ou services ?

M. C. : Les start-up qui proposent la dématérialisation des titres de transport ont été très sollicitées. C'est le cas d'Atsuke, par exemple. Pour ces entreprises, la crise a permis d'accélérer la demande, alors que pour d'autres, l'effet a été inversé, notamment pour les applications d'autopartage, comme Clem', de covoiturage ou bien de vélos partagés. Zoov, qui propose des vélos partagés sur le plateau de Saclay, a vu heureusement son offre repartir depuis le déconfinement. Clem' vient également de gagner l'appel d'offres de la mairie de Paris pour la mise en place d'une offre de véhicules utilitaires en autopartage.

BCC : La crise de la Covid-19 ne risque-t-elle pas de réduire les investissements dans les start-up ?

M. C. : Cette crise risque effectivement de peser lourdement sur les investissements en matière d'innovation et de R&D. Notre rôle, en tant que pôle de compétitivité, va consister à favoriser la collaboration des différents acteurs de la filière, afin de mutualiser les coûts. Nous allons jouer un rôle fondamental dans le cadre du rebond, en catalysant tous les besoins.